

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CREATION OU MODIFICATION DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Formulaire à retourner accompagné des pièces demandées
par mail à l'adresse : contact-assainissement@comcom-crozon.bzh ou
par courrier à l'adresse : CCPCAM – Service Assainissement - ZA de Kerdanvez - 29160 CROZON

VOS COORDONNÉES

VOUS ETES :

- ☐ Propriétaire
☐ Lotisseur-Aménageur
☐ Collectivité

Nom ou Raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel portable :

Tel fixe :

Courriel :

Si personne morale, remplir les informations suivantes :

Numéro de Siret

Numéro de TVA intracommunautaire

Assujetti à la TVA : ☐ Oui ☐ Non

Courriel de facturation :

ADRESSE DU RACCORDEMENT A RÉALISER (si différente) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Référence(s) cadastrale(s) (ex : AB0022) :

Si le bâti fait déjà l'objet d'un abonnement à l'eau potable, indiquer la référence de PDC figurant en haut d'une facture d'eau de cet abonnement (7 ou 8 chiffres) :

NATURE DES TRAVAUX A REALISER

- ☐ Nouveau raccordement à l'assainissement collectif (eaux usées)
☐ Modification du raccordement existant (pose de tabouret, déplacement...).

A préciser :

NATURE DES EFFLUENTS REJETES

Type d'effluent rejeté :

- ☐ Domestique (habitation, logement)
☐ Assimilé domestique (boulangerie, boucherie, restaurant...), préciser :
☐ Autre que domestique, préciser :

TYPE DE CONSTRUCTION ET PFAC

La consistance du projet sert de base au calcul du montant de la PFAC

Type de construction	Quantité (à remplir)
Logement unique ou maison individuelle ou local commercial	
Immeuble ou ensemble construit comportant plusieurs logements	
• Nombre de Studio ou T1	
• Nombre de T2	
• Nombre de T3	
• Nombre de T4	
• Nombre de T5 et plus	

MODALITES DE FACTURATION DE LA PFAC

- ☐ Je souhaite être facturé de la PFAC en même temps que la facture de raccordement
- ☐ Je souhaite être facturé de la PFAC après la réalisation de mon raccordement sur le tabouret.

Dans ce cas, la PFAC sera facturée au tarif réactualisé de l'année du raccordement sur le tabouret.

PIECES ADMINISTRATIVES

Pour réaliser votre devis et planifier l'intervention des travaux, merci de nous joindre les pièces suivantes :

- ☐ Photocopie du cerfa signé de la demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable)
- ☐ Plan de masse en indiquant l'emplacement souhaité du tabouret de branchement assainissement
- ☐ Plan de situation du terrain
- ☐ Attestation de TVA pour les maisons de plus de 2 ans (cerfa)
- ☐ Plan des niveaux ou document permettant d'identifier le nombre de logements créés (pour les constructions comportant plusieurs logements)

Informations importantes :

- Le terrain doit être borné avant toute intervention.
- La profondeur de la boîte de branchement est guidée par la profondeur du collecteur principal ainsi que par la présence des divers réseaux (électricité, télécoms, eau, ...). De fait le raccordement au réseau de façon gravitaire ne peut pas toujours être assuré. Dans ce cas, il reviendra au propriétaire d'équiper son installation privée d'un dispositif de refoulement à l'aide d'un pompage.
- Pour des raisons techniques, la partie du branchement sous domaine public doit toujours être réalisée avant la partie sous domaine privé ; en effet, cette dernière doit être adaptée à la configuration du réseau sous domaine public.

Certifie exact tous les renseignements fournis,

Date :

Le demandeur, nom et prénom :

Les données collectées sont nécessaires aux services Eau et Assainissement de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime pour assurer le suivi et la gestion des interventions. Elles sont communiquées au Centre des Finances Publiques pour la facturation et conservées 10 ans. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement.

Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée à l'accueil de la communauté de communes.